

SÉANCE DU MERCREDI 24 FÉVRIER 2016

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Anne Roy-Fridez (PDC), présidente

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Nicolas Maître (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Raphaël Ciochi (PS), Pierluigi Fedele (CS-POP), Jean-Yves Gentil (PS) et Didier Spies (UDC)

Suppléants : Fabrice Macquat (PS), Esther Gelso (CS-POP), Vincent Joliat (PS) et Lionel Montavon (UDC)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.)

1. Communications**2. Questions orales**

- Yves Gigon (PDC) : Audit du Service de l'enseignement (satisfait)
- Murielle Macchi-Berdar (PS) : Participation du président du Gouvernement à un débat télévisé sur l'initiative populaire «Pour le couple et la famille : non à la pénalisation du mariage» (non satisfaite)
- Alain Lachat (PLR) : Ralentissement de la conjoncture et moyens engagés pour lutter contre le chômage (satisfait)
- Jean-Pierre Mischler (UDC) : Recours de l'Office fédéral du développement territorial contre les plans d'aménagement local de Courtételle et Develier (satisfait)
- Quentin Haas (PCSI) : Débat sur l'autonomisation de l'Office des véhicules : des précisions (satisfait)
- Rémy Meury (CS-POP) : Respect du devoir de réserve des employés d'Etat (partiellement satisfait)
- Michel Choffat (PDC) : Disparition du Bérider sur les cartes topographiques (satisfait)
- Nicolas Maître (PS) : Curriculum vitae en anglais de nouveaux membres du conseil d'administration de la Banque cantonale du Jura (satisfait)
- Philippe Rottet (UDC) : Diminution des taux des impositions des entreprises (non satisfait)
- Vincent Hennin (PCSI) : Sécurité des routes en cas de mauvaises conditions météorologiques hivernales (satisfait)
- Christophe Terrier (VERTS) : Déduction fiscale pour surdit  (satisfait)
- Bernard Varin (PDC) : Tunnel de La Roche (satisfait)

**3. Motion interne no 119
Jurassica : o  vas-tu ?
Romain Schaer (UDC)**

Rosalie Beuret Siess (PS), Damien Lachat (UDC) et Frédéric Lovis (PCSI) se r cusent sur cet objet.

D veloppement par l'auteur.

Au vote, la motion interne no 119 est rejet e par 38 voix contre 8.

4. Motion interne no 120
Observateur oui, rémunération non
Thomas Stettler (UDC)

Développement par l'auteur.

Au vote, la motion interne no 120 est rejetée par 48 voix contre 9.

Présidence du Gouvernement

5. Modification de la loi d'organisation du Gouvernement et de l'administration cantonale (première lecture)

6. Décret d'organisation du Gouvernement et de l'administration cantonale (première lecture)

7. Modification de la loi d'organisation judiciaire (première lecture)

8. Modification de la loi sur l'exécution des peines et mesures (première lecture)

9. Modification de la loi sur l'action sociale (première lecture)

(Ces points sont renvoyés à la prochaine séance.)

10. Motion no 1128
Optimisons le Parlement : 40 députés avec la bi-proportionnelle
Damien Lachat (UDC)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 1128 est refusée par 44 voix contre 10.

11. Question écrite no 2771
Erreur d'impression de bulletins de vote
Christophe Terrier (VERTS)

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

Département des finances

12. Motion 1129
Réduire la dette cantonale avec la part du bénéfice de la Banque nationale suisse (BNS)
André Henzelin (PLR)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 1129 est rejetée par 30 voix contre 24.

13. Postulat no 362

**Pour un impôt des personnes morales solidaire pour les communes
Clovis Brahier (PS) et consorts**

Développement par Loïc Dobler (PS).

Le Gouvernement propose d'accepter le postulat.

Au vote, le postulat no 362 est accepté par 37 voix contre 17.

Les procès-verbaux nos 1 et 2 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 12.05 heures.

Delémont, le 25 février 2016

La présidente :
Anne Roy-Fridez

Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître